Ce Monaſtere fut auſſi fondé par la Reine Sanche d'Aragon pour des filles & des femmes Repenties, à cauſe que celui de la Madelaine ne ſe trouvoit pas aſſez grand pour contenir le nombre de celles qui quittoient leur mauvaiſe vie. L'Archevêque de Naples qui avoit conſenti que les Religieuſes de la Madelaine fuſſent ſous la direction des Religieux de l'Ordre de ſaint François, accorda la même grace à celles de ſainte Marie Egyptienne l'an 1342. à condition qu'elles donneroient auſſi tous les ans un cierge d'une livre à la Cathedrale. Elles furent ſoûmiſes pareillement aux Religieux Conventuels; mais par ordre du Pape Pie V. elles furent miſes ſous la direction des Peres de l'Obſervance de ſaint François. Elles ont comme les Religieuſes du Monaſtere de la Madelaine la Regle de ſaint Auguſtin, & l'habit de ſon Ordre avec la corde blanche de celui de S. François.

RELIGIEUSES MADELONETTES A PARIS.

Voïez pour ces deux Monaſteres. Franç. Gonzag. *de origine Seraph. Relig.* Wading. *Annal. Minor.*

CHAPITRE L.

Des Religieuſes de l'Ordre de la Madelaine, appellées communément à Paris, à Roüen & à Bordeaux, Madelonettes.

LES Religieuſes de l'Ordre de la Madelaine ou Madelonettes, dont nous allons parler, ſont differentes de celles dont nous avons parlé dans le Chapitre precedent; elles ont pris leur origine à Paris au commencement du dernier ſiecle. Cette ville eſt ſi grande & ſi peuplée, qu'il ne faut pas s'étonner s'il y a un ſi grand nombre de filles & de femmes, qui s'oubliant de leur devoir, proſtituent leur honneur, & s'il y a tant de Maiſons pour les recevoir lorſqu'elles veulent ſe convertir, ou pour les enfermer de force, lorſqu'elles ne veulent point quitter le vice, telles que ſont le Monaſtere des Madelonettes & les Communautés du bon Paſteur, du Sauveur, de ſainte Pelagie, de ſainte Theodore & quelques autres. Mais comme la plûpart de ces Communautés ne ſont que ſeculieres, nous ne parlerons ici que des Madelonettes, dont la plus grande partie de la Communauté eſt composée de Religieuſes, qui